

Les nouveaux vice-présidents du Parlement européen



Une députée votant pour élire les vice-présidents du PE.

Mercredi, les 14 vice-présidents du PE ont été élus pour deux ans et demi après trois tours de scrutin.

11 vice-présidents ont été élus au premier tour, 2 au deuxième tour et 1 à la majorité relative au troisième tour.

Les nouveaux vice-présidents du PE, issus de 6 groupes politiques et de 10 États membres, sont les suivants (dans l'ordre dans lequel ils ont été élus):

1.	Mairead McGUINNESS (PPE, IE)	618 voix, 1er tour
2.	Pedro SILVA PEREIRA (S&D, PT)	556 voix, 1er tour
3.	Rainer WIELAND (PPE, DE)	516 voix, 1er tour
4.	Katarina BARLEY (S&D, DE)	516 voix, 1er tour
5.	Othmar KARAS (PPE, AT)	477 voix, 1er tour
6.	Ewa Bożena KOPACZ (PPE, PL)	461 voix, 1er tour
7.	Klara DOBREV (S&D, HU)	402 voix, 1er tour
8.	Dita CHARANZOVÁ (Renew Europe, CZ)	395 voix, 1er tour
9.	Nicola BEER (Renew Europe, DE)	363 voix, 1er tour
10.	Lívia JÁRÓKA (PPE, HU)	349 voix, 1er tour
11.	Heidi HAUTALA (Verts/ALE, FI)	336 voix, 1er tour
12.	Marcel KOLAJA (Verts/ALE, CZ)	426 voix, 2e tour
13.	Dimitrios PAPADIMOULIS (GUE/NGL, EL)	401 voix, 2e tour
14.	Fabio Massimo CASTALDO (NI, IT)	248 voix, 3e tour

Résultats du premier tour

Votes exprimés: 702

Votes blancs ou nuls: 41

Votes exprimés valides: 661

Majorité absolue requise pour être élu: 331

Les nouveaux vice-présidents élus au 1er tour sont les suivants (dans l'ordre dans lequel ils ont été élus):

1.	Mairead McGUINNESS (PPE, IE)	618 voix, 1er tour
2.	Pedro SILVA PEREIRA (S&D, PT)	556 voix, 1er tour
3.	Rainer WIELAND (PPE, DE)	516 voix, 1er tour
4.	Katarina BARLEY (S&D, DE)	516 voix, 1er tour
5.	Othmar KARAS (PPE, AT)	477 voix, 1er tour
6.	Ewa Bożena KOPACZ (PPE, PL)	461 voix, 1er tour
7.	Klara DOBREV (S&D, HU)	402 voix, 1er tour

8.	Dita CHARANZOVÁ (Renew Europe, CZ)	395 voix, 1er tour
9.	Nicola BEER (Renew Europe, DE)	363 voix, 1er tour
10.	Lívia JÁRÓKA (PPE, HU)	349 voix, 1er tour
11.	Heidi HAUTALA (Verts/ALE, FI)	336 voix, 1er tour

Les voix récoltées par les autres candidats sont:

Dimitrios PAPANIMOU (GUE/NGL, EL)	303 voix
Marcel KOLAJA (Verts/ALE, CZ)	237 voix
Zdzisław KRASNOŃBSKI (ECR, PL)	169 voix
Fabio Massimo CASTALDO (NI, IT)	143 voix
Laura HUHTASAARI (ID, FI)	135 voix
Mara BIZZOTTO (ID, IT)	130 voix

Résultats du deuxième tour

Le groupe politique ID a retiré la candidature de Laura HUHTASAARI (FI) avant le début du deuxième tour.

Votes exprimés: 679

Votes blancs ou nuls: 16

Votes exprimés valides: 663

Majorité absolue requise pour être élu: 332

Les deux nouveaux vice-présidents élus au deuxième tour sont les suivants (dans l'ordre dans lequel ils ont été élus):

Marcel KOLAJA (Verts/ALE, CZ)	426 voix
Dimitrios PAPANIMOU (GUE/NGL, EL)	401 voix

Les voix récoltées par les autres candidats sont:

Fabio Massimo CASTALDO (NI, IT)	284 voix
Zdzisław KRASNOŃBSKI (ECR, PL)	261 voix
Mara BIZZOTTO (I&D, IT)	142 voix

Résultats du troisième tour

Pour le troisième tour, le Président Sassoli a proposé d'utiliser le vote électronique; proposition adoptée par les députés à main levée.

Votes exprimés: 411

Votes blancs ou nuls: 61

Votes exprimés valides: 350

Le 14e vice-président élu (à la majorité simple) est le suivant:

Fabio Massimo CASTALDO (NI, IT)	284 voix
---------------------------------	-----------------

Règles électorales

Les règles pour les candidatures sont les mêmes que pour l'élection du Président ([article 15](#)). Les 14 vice-présidents sont élus lors d'un même scrutin à la majorité absolue des suffrages exprimés. Si le nombre des candidats élus est inférieur à 14, il est procédé à un deuxième tour de scrutin afin de pourvoir les sièges restants dans les mêmes conditions. Si un troisième tour de scrutin est nécessaire, une majorité simple est suffisante pour pourvoir les sièges restants ([article 17](#)). L'ordre de préséance des vice-présidents est déterminé par l'ordre suivant lequel ils ont été élus et, en cas d'égalité des voix, par l'âge.

Rôle des vice-présidents

Les vice-présidents peuvent remplacer le Président si nécessaire, notamment pour la présidence des sessions plénières. Ils sont également membres du Bureau du Parlement européen, qui établit les règles relatives au bon fonctionnement du Parlement. Parmi ses autres [missions](#), le Bureau établit l'avant-projet de budget du Parlement et statue sur les questions administratives, de personnel et d'organisation.

En savoir plus

[FAQ - Transition du 8e au 9e Parlement européen](#)

[Règlement intérieur du Parlement européen](#)

[Produits multimédias](#)

Contacts

Kyriakos KLOSIDIS

Attaché de presse

☎ (+32) 2 28 32357 (BXL)

☎ (+33) 3 88 1 74651 (STR)

☎ (+32) 470 96 47 35

✉ kyriakos.klosidis@europarl.europa.eu
